

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZERROY

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 09
- Présents : 06
- Votants : 07
- Absents : 03
- Exclus : 00

**Date de convocation****30/05/2023****Date d'affichage****19/06/2023****Objet**

Désignation des délégués  
et leurs suppléants en  
vue de l'élection des  
sénateurs

**Séance du 9 mai 2023 à 20h05**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

**Étaient présents** : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Emilie COULON, Audrey MENIN.

**Absents Excusés** : Sylvie BOURGEOIS (pouvoir transmis à Daniel JEANNAUX), Laurent LESTIENNE.

**Absents** : Georges BALANCHE

**Secrétaire de séance** : François MIVELLE

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

**a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux les plus jeunes à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Daniel JEANNAUX & François MIVELLE
- Marine BINETRUY & Audrey MENIN

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

**b) Élection du délégué**

Les candidatures enregistrées : Dominique CHAUVIN

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 7
- majorité absolue : 4

M. Dominique CHAUVIN a obtenu 7 voix

M. Dominique CHAUVIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

*c/ Élection des suppléants*

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 7
- majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- M. Daniel JEANNAUX 7 voix
- M. François MIVELLE 7 voix
- Mme Marine BINETRUY 7 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Daniel JEANNAUX, François MIVELLE, Marine BINETRUY sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 9 juin 2023

Le Maire  
D. CHAUVIN



Le Secrétaire de séance,  
F. MIVELLE